

BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE D'AVERMES

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

02 FÉVRIER 2023

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 15 décembre dernier a été l'occasion de rappeler le contexte financier et institutionnel dans lequel est élaboré le budget 2023.



Dans ce cadre, le budget 2023 a été élaboré sur la base d'une maîtrise accrue de l'évolution des dépenses de fonctionnement compte tenu du contexte économique général. Ceci se traduit par la recherche permanente de réduction de la dépense par l'ensemble des services tout en conservant un service public de qualité.

En recettes, le maintien du gel des taux de fiscalité est proposé afin de ne pas imputer le pouvoir d'achat des Avernois ainsi qu'une faible augmentation de l'ordre de 3% de certaines des tarifs municipaux actée en fin d'année 2022 pour prendre en compte en partie l'inflation subie de l'ordre de 7%, ce qui permet d'augmenter légèrement les recettes tirées des produits issus des services.

En investissement, la commune entend poursuivre ses actions pour renforcer l'amélioration du cadre de vie, renforcer la dynamisation du centre-ville, poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux, procéder à l'acquisition de matériel nécessaire aux économies d'énergie et œuvrer pour lutter contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité.

Le budget 2023 traduit ainsi la poursuite des projets en cours dont notamment l'aménagement de la ZAC Cœur de ville et la revitalisation du centre-ville de la commune avec au titre des actions 2023, la réalisation de la maison de services aux habitants le Point Commun et l'aménagement de la montée avenue des Isles ainsi que du secteur apaisé du centre-ville. De nouveaux projets seront également engagés dont l'aménagement du parc de la Rigolée en arboretum gallo-romain avec installation du city stade et l'extension du colombarium au cimetière.

Budget Principal Commune d'Avermes

La stratégie budgétaire et financière de la ville d'Avermes pour l'exercice 2023 est la suivante :

- Les axes majeurs de la stratégie budgétaire de la commune d'Avermes pour 2023 sont les suivants :
 - Un niveau d'investissement conséquent en 2023 de l'ordre de 2,53 M€ compte tenu de la programmation du commencement des travaux du Point Commun et de la fin de l'opération de réhabilitation du Groupe scolaire J. MOULIN;
 - Le maintien du gel des taux d'imposition pour 2023 ;
 - La volonté de maintenir une capacité d'autofinancement suffisante, dans un contexte inflationniste pour, à la fois :
 - Réaliser le programme d'investissements axés prioritairement sur les économies d'énergie et en faveur du développement de la commune ;
 - Maintenir le niveau de service public proposé aux Avermois ;
 - Maintenir des équilibres budgétaires soutenables pour la ville avec une gestion prudente en termes de dépenses de fonctionnement ;
 - Contenir la dette à un taux faible ;

Budget Principal Commune d'Avermes

- Dans la continuité des budgets des exercices précédents, et dans le respect de l'encadrement des dépenses de fonctionnement, la ville poursuit une maîtrise volontariste de l'évolution de ses dépenses de fonctionnement de manière encore plus conséquente.
- Pour ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier versé par l'Etat à la ville d'Avermes, celle-ci après une période de forte baisse, devrait être maintenue en 2023 puisque l'écrêtement ne devrait pas être appliqué.

BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT 2023

1. Les recettes de fonctionnement

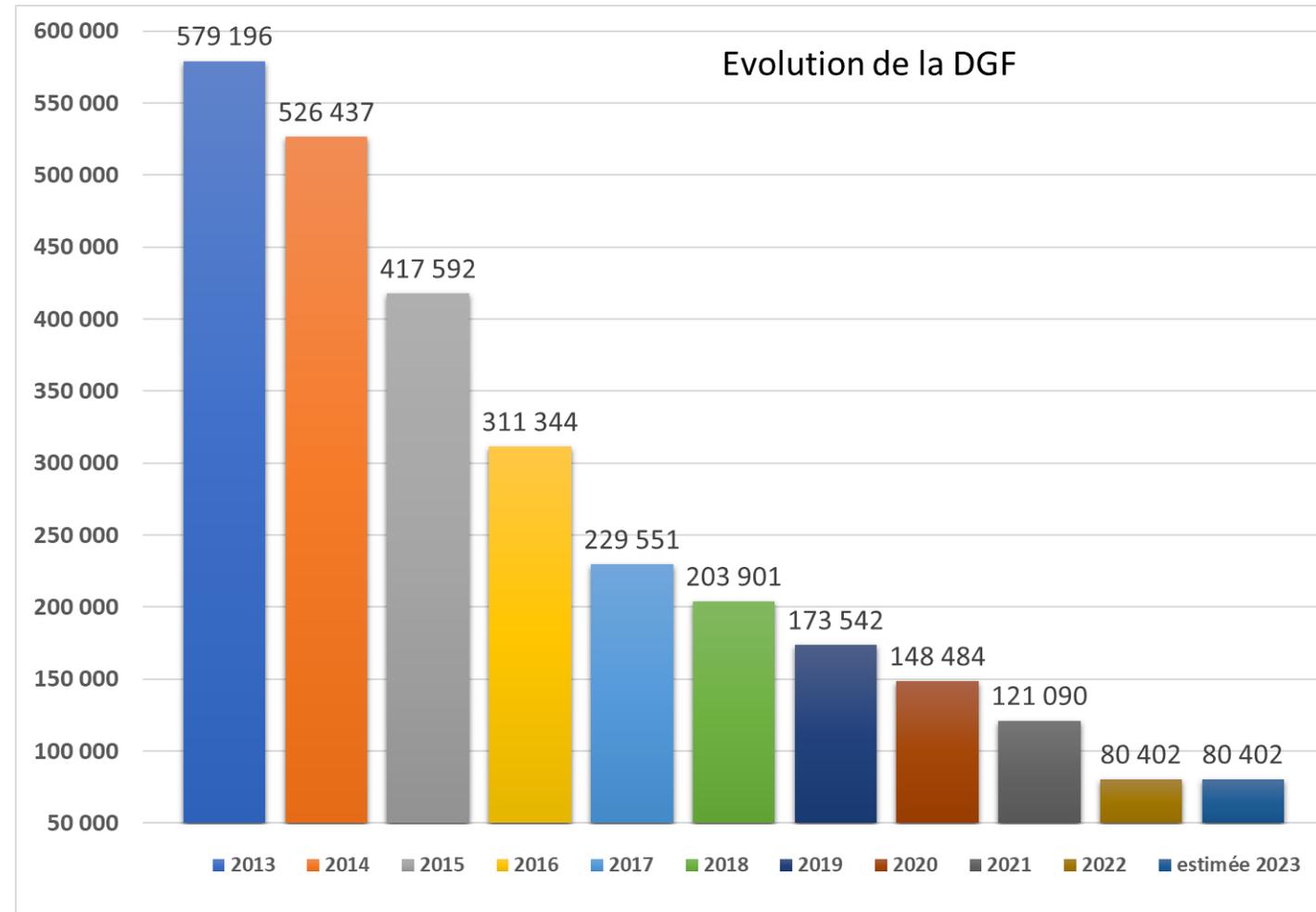
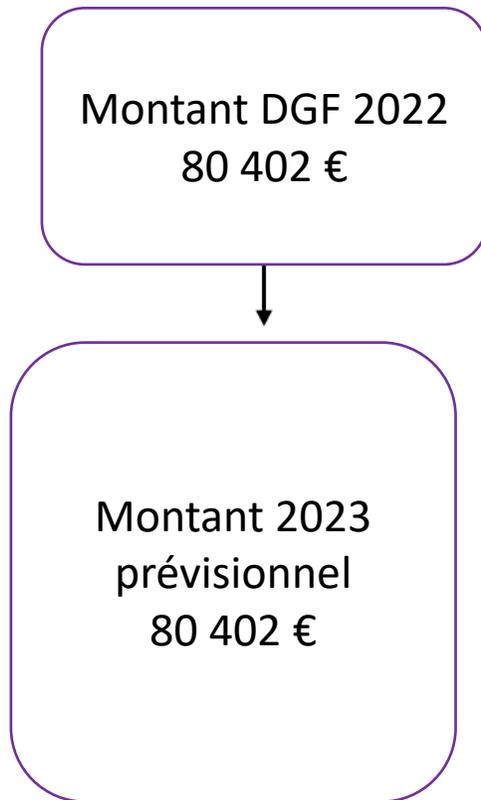
Analyse des Recettes de gestion :

- Pour le BP 2023, en l'absence de données réelles des services fiscaux à ce jour, et au vu de l'inflation constatée, une hypothèse prudente de revalorisation des bases de 7 % a été prise en considération, sans élargissement de l'assiette. Les taux de la fiscalité de la ville d'Avermes restent inchangés depuis plus de 17 ans.

| | Proposition 2023 | Commune d'Yzeure 2020 | Commune de Moulins 2020 |
|-------------|--|--|---|
| TF | 39.41 % (16.54 taux communal +22.87 taux départemental) | 42.41 % (19.54 taux communal +22.87 taux départemental) | 41,55% (18.68 taux communal +22.87 taux départemental) |
| TFNB | 35,24% | 47,30% | 44,74% |

Analyse des Recettes de gestion :

- Dotations & subventions : Pour 2023, La DGF est estimée à 80 402€. Le Projet de Loi de Finances 2023 maintient son enveloppe globale allouée à la DGF. L'Etat devrait suspendre l'application de l'écrêtement pour la commune d'Avermes. A ce jour, la collectivité ne possède cependant aucune estimation.



Analyse des Recettes de gestion :

➤ Autres dotations & subventions principales :

- La dotation d'allocation compensatrice au titre de la taxe professionnelle est maintenue à hauteur de 1 523 607 € et a pour objet d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la Taxe Professionnelle Unique (TPU).
- La prévision de la Dotation de Solidarité Communautaire est de 101 000 €. Le conseil communautaire a en effet retenu à compter du 1^{er} janvier 2019, 3 nouveaux critères de l'enveloppe allouée : population (25.5 %), potentiel fiscal (25.5 %) et bases de CFE (49 %), avec un lissage sur 10 ans.
- La Dotation de Solidarité Rurale est évaluée à hauteur de 43 000 €.
- La participation de la CAF au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse du multi-accueil, du RPE et de l'accueil de loisirs mais aussi au titre de l'agrément obtenu pour le centre social le Point Commun est évaluée à 198 500€ pour 2023.

Analyse des Recettes de gestion :

Recettes tarifaires:

Les recettes tarifaires principales (culturelles, multi-accueil, repas à domicile, restaurant scolaire et location salle des fêtes) sont estimées à 231 960 € et diminuent compte tenu de l'encaissement des recettes des spectacles d'Islea sur le budget annexe à compter de 2023.

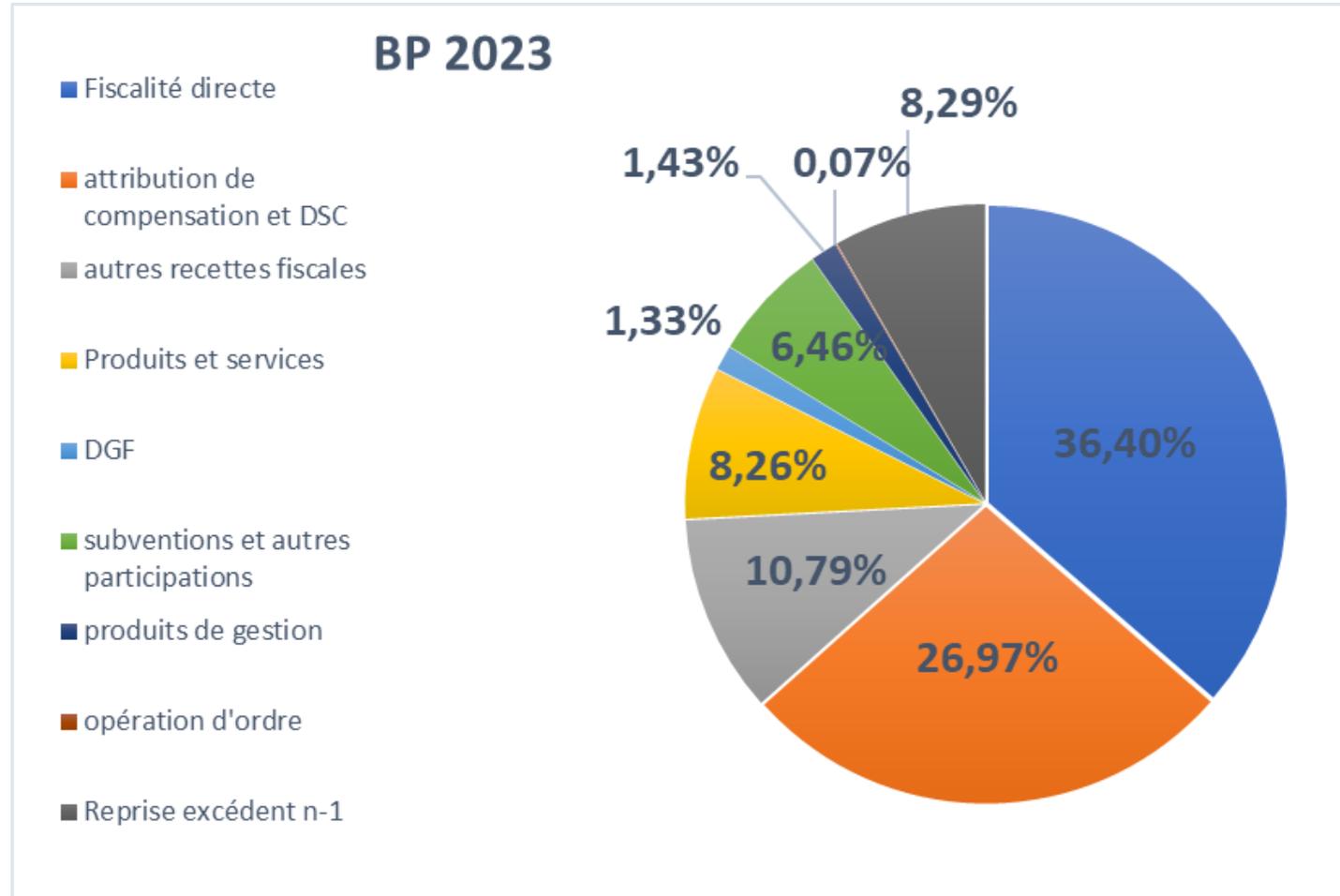
En matière de prix du service pour les usagers, il est rappelé que la municipalité a souhaité mettre en œuvre les actions suivantes pour l'année 2023 :

- Légère augmentation de certains tarifs municipaux des différents services payants (cimetière, locations salle des fêtes et salle de spectacle) ;
- Maintien de la gratuité d'accès d'un certain nombre d'équipements municipaux, notamment la médiathèque, la salle des sports et la salle des jeunes afin d'en faciliter l'accès à tous.

Tableau récapitulatif des recettes de fonctionnement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 | évolution |
|-------------|---|------------------|------------------|---------------|
| 13 | ATTENUATIONS DE CHARGES | 20 300 | 15 000 | -26,11% |
| 70 | PRODUITS ET SERVICES | 432 316 | 497 534 | 15,09% |
| 73 | IMPOTS ET TAXES | 3 932 847 | 3 986 807 | 1,37% |
| <i>dont</i> | <i>fiscalité directe</i> | <i>2 135 000</i> | <i>2 192 600</i> | <i>2,70%</i> |
| 74 | DOTATIONS ET SUBVENTIONS | 855 725 | 949 342 | 10,94% |
| <i>dont</i> | <i>DGF</i> | <i>80 981</i> | <i>80 402</i> | <i>-0,71%</i> |
| 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION | 71 748 | 66 012 | -7,99% |
| 76 | PRODUITS FINANCIERS | 5 | 5 | - |
| 77 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 65 751 | 5 000 | -92,40% |
| | TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT | 5 378 692 | 5 519 700 | 2,62% |
| 042 | OPERATION D'ORDRE | 106 455 | 4 000 | -96,24% |
| 002 | REPRISE EXCEDENT N-1 | 414 628 | 499 232 | 20,40% |
| | TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 5 899 775 | 6 022 932 | 2,09% |

Graphique récapitulatif des recettes de fonctionnement



BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT 2023

2. Les dépenses de fonctionnement

Analyse des dépenses de gestion :

- **Le chapitre 011, charges à caractère général :** Les charges à caractère général sont budgétisées pour 1 096 534 € du fait de l'inflation subie sur de nombreuses dépenses incompressibles et du coût exorbitant de l'énergie.
- **Le chapitre 012, charges de personnel :** Avec un montant prévisionnel de 2 888 296 €, ce chapitre est donc en diminution malgré le dégel du point d'indice et la revalorisation des catégories C et B compte tenu des mesures internes prises par la collectivité pour maintenir un effectif constant et réduire les remplacements d'agents en maladie et ce malgré également la forte augmentation de notre assurance statutaire (+82%).
 - Il tient compte notamment :
 - de la variation du traitement indiciaire des agents selon un tableau de déroulement de carrière (Glissement Vieillesse Technicité),
 - de la variation du besoin de la collectivité aux remplacements éventuels;
 - des charges patronales représentant 30.44 % de la masse salariale;
 - de la poursuite de la mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2019 du RIFSEEP ;
 - de la poursuite de la politique menée en faveur des avancements d'échelon et de grade du personnel communal et de la politique d'aide sociale mise en place au profit des agents communaux;
 - de la revalorisation du SMIC de 0.9% au 1^{er} janvier 2023, ainsi que du taux horaire à 11,27 € brut.

Analyse des dépenses de gestion :

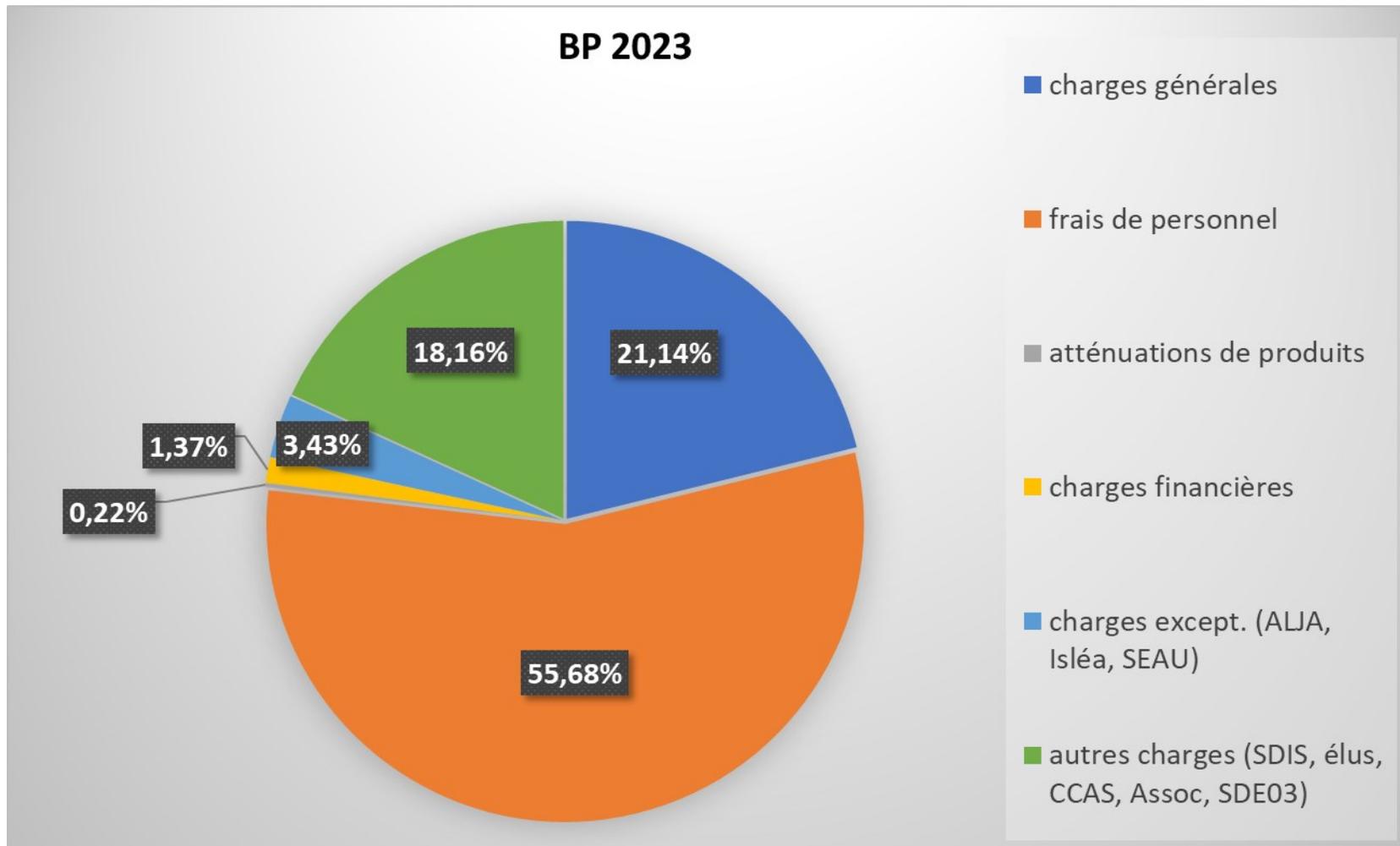
- **Le chapitre 65, autres charges de gestion** s'établit à 942 102 € et se compose principalement des indemnités des élus, de la contribution au SDE03, du contingent incendie et des subventions de fonctionnement versées aux associations et au Centre Communal d'Actions Sociales :
 - Contribution au SDE03 : elle s'élève à 158 974 €, en diminution par rapport à 2022 du fait de la diminution de l'éclairage public.
 - Contingent incendie: elle s'élève à 144 819 €, en augmentation par rapport à 2022 (+5,91 %).
 - Soutien à la vie associative et CCAS : la commune consacre un budget de 280 K€ avec 200 K€ de subvention au CCAS justifiée par l'accompagnement aux actions courantes du CCAS et aux dépenses de personnel propres au CCAS liées à l'équilibre budgétaire du fonctionnement de la résidence autonomie ; 80 K€ est consacrée aux subventions pour les associations.

A compter de 2023, la DGFIP demande à ce que la subvention de fonctionnement à ISLEA apparaisse dans ce chapitre. S'agissant d'ISLEA, la participation communale augmente en 2023 compte tenu du transfert du budget spectacle du budget principal au budget annexe et de la totalité des frais de personnel œuvrant à ISLEA et s'établit à 238 189€.
- **Le chapitre 66, charges financières**, sont les dépenses liées à la gestion de la dette du budget principal qui s'élèvent à 71 000 € en 2023 démontrant les faibles taux d'intérêt des emprunts contractés par la commune ces dernières années. Elle englobe l'indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt à taux variable pour éviter une augmentation conséquente du taux d'intérêt d'un montant de 1500€.
- **Les charges exceptionnelles (chapitre 67)** connaissent une baisse (-118 k€) compte tenu du transfert de la subvention versée au budget annexe d'ISLEA au chapitre charges de gestion. Elles comprennent notamment la subvention versée à l'ALJA en application de la DSP de l'ALSH.

Tableau récapitulatif des dépenses de fonctionnement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 | évolution |
|---|--|------------------|------------------|---------------|
| 011 | CHARGES A CARACTERE GENERAL | 1 127 065 | 1 096 534 | -2,71% |
| 012 | CHARGES DE PERSONNEL | 2 976 246 | 2 888 296 | -2,96% |
| 014 | ATTENUATIONS DE PRODUITS | 10 400 | 11 500 | 10,58% |
| 65 | AUTRES CHARGES DE GESTION | 715 272 | 942 102 | 31,71% |
| 66 | CHARGES FINANCIERES | 72 120 | 71 000 | -1,55% |
| 67 | CHARGES EXCEPTIONNELLES | 296 134 | 178 000 | -39,89% |
| TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT | | 5 197 237 | 5 187 432 | -0,19% |
| 023 | VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 322 171 | 495 500 | 53,80% |
| 042 | OPERATION D'ORDRE | 380 367 | 340 000 | -10,61% |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | 5 899 775 | 6 022 932 | 2,09% |

Graphique récapitulatif des dépenses de fonctionnement



BUDGET PRINCIPAL D'INVESTISSEMENTS 2023

3. Recettes d'investissements

Analyse des subventions d'investissements:

A ce stade du budget, les dossiers ne sont pas tous finalisés (DSIL, Conseil Départemental de l'Allier, Région AuRA, LEADER, CAF...) mais comme chaque année, la commune recherchera activement des financements pour soutenir les projets d'investissements à engager dont notamment le Département de l'Allier dans le cadre du dispositif « reconquête des centres-villes et centres-bourgs de l'Allier » qui permet de financer les travaux proposés pour la redynamisation du centre-ville de la commune, à hauteur de 30% dans le cadre d'un contrat de travaux conclu sur 5 ans.

Le Département soutiendra également le projet d'aménagement du parc de la Rigolée dans le cadre du contrat de territoire conclu avec Moulins Communauté et sera sollicité en soutien aux travaux d'aménagement d'espaces extérieurs publics en lien avec les projets de végétalisation des cours d'école engagés par la commune.

En outre, l'Etat, la Région AURA, la CAF et le LEADER (fonds Européens) ont été sollicités pour soutenir les travaux de réhabilitation de l'ancien Presbytère en maison de services aux habitants dénommée Le Point Commun.

Graphique récapitulatif des recettes d'investissement

Le financement des investissements est assuré principalement par :

- **les ressources propres** (279 507 €),
- **le produit prévisionnel des cessions** (39 200 €),
- **le produit des subventions** (estimé à 1 338 280€),
- **les dotations** (365 000€ au titre du fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement),
- **une prévision d'emprunt** permettant d'assurer l'équilibre (528 043€), basée au stade du BP sur une hypothèse de réalisation à 100% de l'investissement opérationnel.

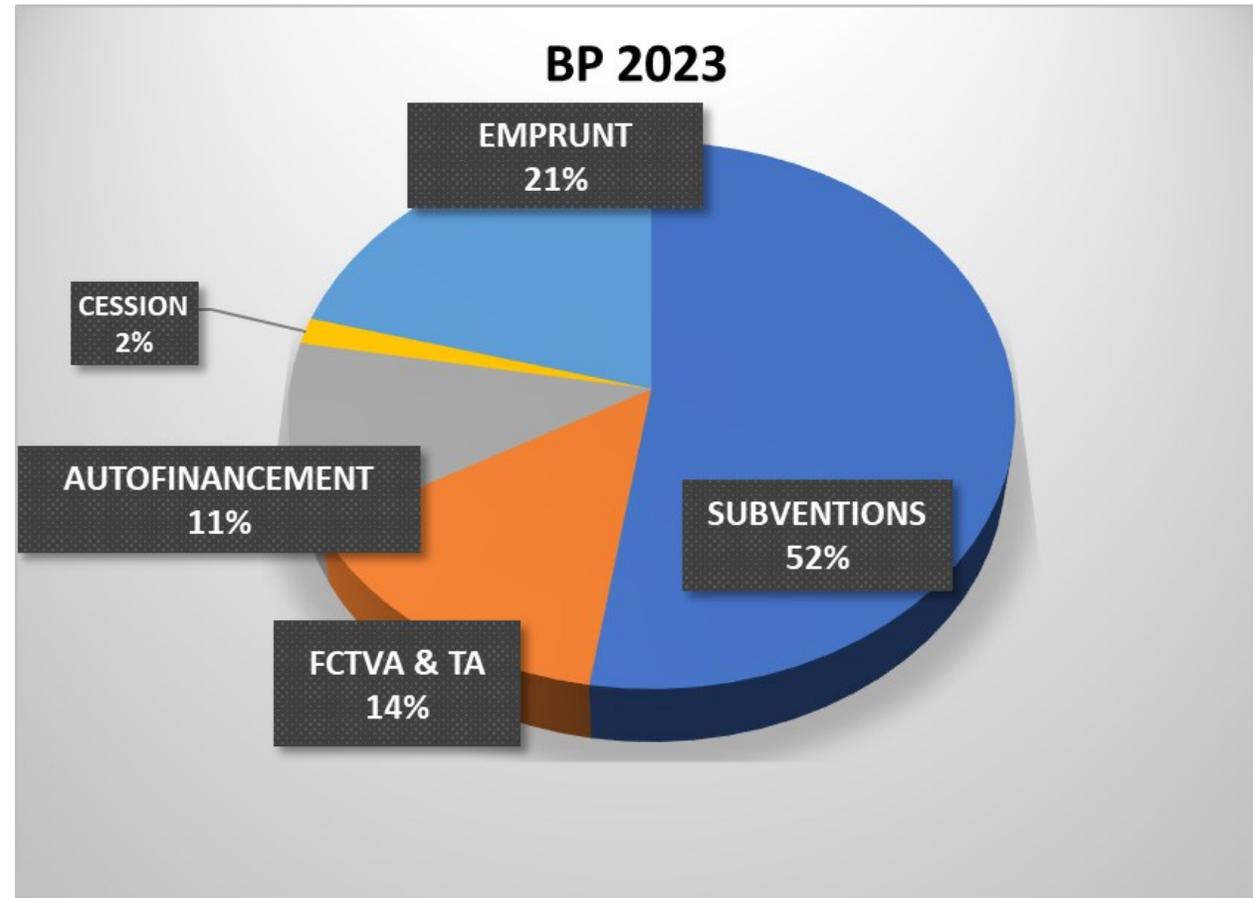


Tableau récapitulatif des recettes d'investissement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|--|------------------|------------------|
| 13 | SUBVENTIONS | 1 413 785 | 1 338 280 |
| 010 | FCTVA & TA | 137 000 | 365 000 |
| 1068 | AUTOFINANCEMENT | 409 776 | 279 507 |
| 024 | CESSION | 59 800 | 39 200 |
| 16 | EMPRUNT | 1 688 259 | 528 043 |
| TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENTS | | 3 708 620 | 2 550 030 |
| 021 | VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 322 171 | 495 500 |
| 040 | OPERATION D'ORDRE | 315 000 | 340 000 |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS | | 4 345 791 | 3 385 530 |

BUDGET PRINCIPAL D'INVESTISSEMENTS 2023

4. Dépenses d'investissements

Analyse des projets d'investissements:

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2023 sont les suivantes :

❑ **La poursuite des projets en cours**

- La poursuite de la ZAC Cœur de Ville avec la participation communale d'équilibre global de l'opération d'un montant prévisionnel de 21 000 € ;
- La revitalisation du centre-ville de la commune avec au titre des actions 2023, la réalisation de la maison de services aux habitants le Point Commun et l'aménagement de la montée avenue des Isles ainsi que du secteur apaisé du centre-ville.

❑ **L'amélioration du cadre de vie**

- L'entretien du patrimoine communal
- La fin de l'opération de réhabilitation énergétique du groupe scolaire Jean Moulin ;
- L'aménagement du parc de la Rigolée en arboretum gallo-romain avec installation du city stade ;
- La réalisation de travaux de voiries en zones urbaine et rurale et sur les bâtiments communaux ;
- Le renouvellement du parc automobile et des équipements municipaux ;
- L'extension du colombarium ;
- La sécurisation et la vidéoprotection des espaces publics.

❑ **Dans le cadre de la sobriété énergétique**

- La rénovation énergétique des bâtiments municipaux avec des travaux prévus sur le complexe administratif de la mairie en 2023.

❑ **Dans le cadre de la charte environnementale pour la transition écologique**

- L'étude de maîtrise d'œuvre relative à la végétalisation des cours d'école ;
- L'acquisition d'une cuve de récupération des eaux pluviales ;
- Des aménagements paysagers avec la plantation d'arbres et la mise en place d'un système de tuyaux goutte à goutte et de programmeurs.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 495 500€ auquel s'ajout le remboursement anticipé d'un emprunt à taux variable pour la somme de 58 500€.

Analyse de l'état de la dette :

Au terme de l'année 2022, la collectivité aura remboursé 468 000€ environ de capital.

Malgré un programme d'investissements conséquent réalisé en 2021 et 2022, la commune poursuit son désendettement sur la période 2017 à 2022, et ceux même avec les deux emprunts contractés pour un montant total de 1 210 000 € en 2022.

L'emprunt d'équilibre budgétaire 2023 est inscrit à hauteur de 528 043€, compte tenu que de nombreux dossiers de subventions n'ont pas encore été déposés et que certaines notifications d'attributions de subventions ne sont pas encore reçues des financeurs.

Il est important de noter que cet emprunt n'a pas vocation à être souscrit à ce stade budgétaire, il s'agit d'un emprunt d'équilibre qui est conditionné comme chaque année aux réalisations de l'exercice.

En 2023, il est inscrit au budget, le remboursement d'un emprunt par anticipation (date de fin 2029). En effet, cet emprunt, indexé sur le livret A, voit son taux d'intérêt croître à chaque trimestre et devient trop onéreux pour la collectivité.

Tableau récapitulatif des dépenses d'investissement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|----------|-----------------------|-----------------|---------|
| Op. 103 | centre de loisirs | 20 700 | 1 140 |
| Op. 104 | Primaire F. REVERET | 4 300 | 15 360 |
| Op. 105 | Maternelle F. REVERET | 22 800 | 13 130 |
| Op. 106 | Primaire J. MOULIN | | 8 480 |
| Op. 107 | Maternelle J. MOULIN | 4 000 | 5 140 |
| Op. 109 | Mairie | 151 150 | 114 051 |
| Op. 110 | Restaurant F. REVERET | 5 850 | 2 500 |
| Op. 111 | Restaurant J. MOULIN | | 1 000 |
| Op. 112 | Centre Technique | 334 970 | 110 085 |
| Op. 115 | Zone de la Rigolée | 53 300 | |
| Op. 116 | voiries | 219 200 | 17 200 |
| Op. 120 | Stade | 117 000 | 28 306 |
| Op. 121 | Tennis | 65 000 | |
| Op. 129 | Zone du chambonnage | 21 000 | 155 230 |
| Op. 142 | réseaux divers | 3 000 | 3 000 |
| Op. 145 | Cimetière | | 19 000 |

Tableau récapitulatif des dépenses d'investissement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|--|------------------|------------------|
| Op. 153 | Terrain divers | 3 000 | 3 000 |
| Op. 161 | Groupe scolaire J. MOULIN | 1 975 714 | 594 724 |
| Op. 162 | PLU | 3 050 | |
| Op. 206 | Police municipale | | 1 000 |
| Op. 210 | Multi-accueil | 7 100 | 4 939 |
| Op. 215 | Aménagement Coeur de ville | 38 000 | |
| Op. 218 | Reconquête Centre Bourg Centre Ville | 550 660 | 1 437 105 |
| 040 | OPERATION D'ORDRE (liées aux Travaux en régie) | 98 455 | |
| TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENTS | | 3 698 249 | 2 534 390 |
| 001 | DEFICIT REPORTE | 102 973 | 253 140 |
| 16 | EMPRUNT | 519 100 | 554 000 |
| 020 | DEPENSES IMPREVUES | 10 000 | 40 000 |
| 010 | Reprise excédent capitalisé | 12 085 | |
| 040 | OPERATION D'ORDRE | 8 000 | 4 000 |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS | | 4 350 407 | 3 385 530 |

Budget Annexe Isléa

Dépenses de fonctionnement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|--|-----------------|----------------|
| 011 | CHARGES A CARACTERE GENERAL | 44 614 | 128 220 |
| 012 | CHARGES DE PERSONNEL | 99 130 | 141 600 |
| 65 | AUTRES CHARGES DE GESTION | 10 | 4 010 |
| TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT | | 143 754 | 273 830 |
| 023 | VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 0 | 0 |
| 042 | OPERATION D'ORDRE | 10 000 | 7 634 |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | 153 754 | 281 464 |

Pour 2023, la contribution prévisionnelle de la commune à l'équilibre de ce budget annexe est de 238 189 € environ et permet le maintien d'une politique tarifaire sociale en fonctionnement.

Recettes de fonctionnement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|--|----------------------------|-----------------|----------------|
| 70 | PRODUITS ET SERVICES | 20 000 | 43 265 |
| 74 | DOTATIONS ET SUBVENTIONS | 131 644 | 238 189 |
| 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION | 10 | 10 |
| TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT* | | 151 654 | 281 464 |
| 042 | OPERATION D'ORDRE | 2 100 | |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT* | | 153 754 | 281 464 |

Budget Annexe Isléa

Dépenses d'investissement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|-----------------------------|-----------------|---------------|
| 21 | IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 7 900 | 699 |
| TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENTS | | 7 900 | 699 |
| 001 | DEFICIT REPORTE | 2 920 | 8 043 |
| 020 | Dépenses imprévues | | 6 935 |
| 042 | Opération d'ordre | 2 100 | |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS | | 12 920 | 15 677 |

Pour 2023, des investissements techniques sont également prévus sur ce budget annexe.

Recettes d'investissement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|--|-----------------|---------------|
| 1068 | AUTOFINANCEMENT | 2 920 | 8 043 |
| TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENTS | | 2 920 | 8 043 |
| 021 | VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | | |
| 040 | OPERATION D'ORDRE | 10 000 | 7 634 |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS | | 12 920 | 15 677 |

Budget Annexe Les portes d'Avermes

Dépenses de fonctionnement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|-----------------------------|-----------------|---------------|
| 011 | CHARGES A CARACTERE GENERAL | 18 067 | 15 735 |
| 65 | AUTRES CHARGES DE GESTION | 12 096 | 11 617 |
| TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT | | 30 163 | 27 352 |
| 042 | OPERATION D'ORDRE | 3 705 | 5 452 |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | 33 868 | 32 804 |

Le budget annexe des Portes d'Avermes comptabilise essentiellement en fonctionnement les recettes liées aux loyers perçus en raison de la location de locaux communaux.

Recettes de fonctionnement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|------------------------------------|-----------------|---------------|
| 70 | PRODUITS DES SERVICES | | 1 800 |
| 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION | 19 722 | 20 932 |
| TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT | | 19 722 | 22 732 |
| 002 | EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ | 12 086 | 9 812 |
| 042 | OPERATION D'ORDRE | 2 060 | 2 060 |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | 33 868 | 34 604 |

Budget Annexe Les portes d'Avermes

Dépenses d'investissement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|-----------------------------|-----------------|--------------|
| 21 | IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 2 300 | 6 000 |
| TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENTS | | 2 300 | 6 000 |
| 040 | OPERATION D'ORDRE | 2 060 | 2 060 |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS | | 4 360 | 8 060 |

Pour 2023, comme chaque année, les éventuels travaux seront autofinancés par l'excédent d'investissement afférent à ce budget.

Recettes d'investissement

| chapitre | Libellé | BP + DM 2022 | BP 2023 |
|---|-------------------|-----------------|---------------|
| 001 | Excédent reporté | 9 908 | 11 978 |
| TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENTS | | 9 908 | 11 978 |
| 040 | OPERATION D'ORDRE | 3 705 | 5 452 |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS | | 13 613 | 17 430 |